



Journée TRACKDAY Anneau du Rhin 01.03.2020

Merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire complété avant le 22/02/2020

Programme :

- A partir de 8h30 inscription (distribution des stickers et bracelets)
- 9h15 Briefing des pilotes
- 9h30 Sonomètre et début du roulage
- 12h00 Pause déjeuner (Fast-Food sur place avec salle chauffée)
- 13h15 Briefing des pilotes
- 13h30 Sonomètre et début du roulage
- 16h00 Fin du roulage
- ☐ Matin N° Passeport Circuit :
- ☐ Après-midi N° Passeport Circuit :
- ☐ 2eme pilote (même voiture) : 30€ règlement sur place + Abandon de recours à compléter pour le 2^{ème} pilote

☐ **Fast-Food du circuit - Nombre de personnes :**

Merci d'indiquer si vous souhaitez bénéficier du service Restauration sur place, et le nombre total de personnes.

1^{er} Pilote :

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Tel: __/__/__/__/__/ Mail: _____@_____

Véhicule : _____

2^{ème} Pilote :

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Tel: __/__/__/__/__/ Mail: _____@_____

Véhicule : _____



Abandon de Recours 2020

Le soussigné : M.

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Marque véhicule : Type : ☐ Véhicule de course ☐ Véhicule immatriculé

N° Immatriculation : Assurance : N° Contrat : Date d'échéance :

- Déclare connaître et accepter **tous les risques liés à la pratique des sports mécaniques** sur circuit, notamment en cas d'excès de témérité, déclare accepter d'effectuer le premier tour de piste de chaque session à allure modérée et déclare, au delà du premier tour être conscient de l'état de sécurité du circuit.
- Déclare par la présente entreprendre les séances de tours libres et d'entraînement chronométré, **sous son entière responsabilité, à ses risques et périls**, renonçant ainsi irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs de l'évènement, les autres participants, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.
- Déclare que son véhicule est assuré et que par la présente renonciation à tout recours est valable pour lui-même ainsi que pour son assureur, ses héritiers et tous ses ayant droits (l'éventuelle nécessité d'information et d'obtention de l'accord préalable de ces tiers au sujet de cette renonciation est de la responsabilité pleine et entière du déclarant signataire).
- Déclare accepter le port **du casque obligatoire**.
- Déclare ne pas avoir consommé d'alcool ou de drogue, et accepte d'être soumis à un test en cas de doute.
- Reconnaît être seul(e) responsable de son véhicule et s'engage à **ne pas prêter son véhicule** à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.
- Déclare prendre **un seul passager à la fois, à ses risques et périls** et sous son entière responsabilité.
- Reconnaît être **responsable des dégâts éventuels** qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures du circuit et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés sur base du devis établi par L'ANNEAU du RHIN (tarifs : rails de sécurité : 350€, extincteurs : 80€, sac d'absorbant d'huile : 40€, sac d'absorbant d'huile « spéciale pluie » : 200€, pile de pneu : 20€, panneau distance blanc : 40,- €, panneau distance réfléchissant : 90,- €, cône maintien panneau : 50,- €).
- Déclare accepter l'exploitation commerciale de tout enregistrement réalisé par la vidéo ou les photographes et incluant des images de mon véhicule ou de moi-même.
- Déclare être responsable de la garde et de la conservation de ses propres matériels ainsi que de ceux mis éventuellement à sa disposition. L'ANNEAU du RHIN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'origine animale (attention : présence de chiens de garde en liberté la nuit).
- Déclare avoir pris connaissance et respecter le **règlement intérieur du circuit** (voir ci-dessous) et notamment la limite du niveau sonore individuelle maximale et le fait qu'aucun remboursement ne lui sera dû si son véhicule est refusé parce qu'il dépasse cette limite.

Règlement intérieur

Le client s'engage ainsi que pour ses accompagnateurs, ses enfants et ses animaux, à respecter la propriété privée où il est accueilli comme invité : il est strictement interdit de jeter des débris hors des poubelles, d'uriner hors des WC et d'effectuer toute détérioration ou salissure quelle qu'elle soit. Il est aussi interdit, en repartant, de laisser sur place les déchets polluants suivants : huiles, pneus, batterie. Il est interdit à toute personne de traverser ou d'emprunter à pied les abords de la piste et de franchir les limites protégées par un grillage. L'enceinte ferme à 20H et le circuit ne possède pas les autorisations nécessaires pour accueillir les campeurs la nuit. Les chiens doivent être attachés et les enfants surveillés. Tout manquement sera sanctionné par des amendes, des interdictions de piste ou des exclusions du site.

Le client s'engage à **observer scrupuleusement les règles d'utilisation** et consignes de sécurité en vigueur et à respecter immédiatement les demandes du responsable de piste ainsi que les indications des drapeaux et des feux de signalisation (JAUNE = ralentir, ROUGE = sortir à la fin du tour) des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre.

Aucun véhicule ne doit s'engager sur la piste sans en avoir reçu l'autorisation. **Le port du casque et des ceintures de sécurité, pour le passager et le pilote sont obligatoires** sur le circuit, sauf convention expresse contraire. Il est strictement interdit aux conducteurs sur la piste de faire demi-tour, d'emprunter la piste en sens inverse, de faire marche arrière, de faire des burn out, de faire des drifts. Au cas où le Drift est autorisé, le Drift non contrôlé est interdit (la 2^{ème} fois que le conducteur mettra une roue hors de piste, il sera exclu définitivement). Sauf autorisation expresse, L'ANNEAU du RHIN interdit les activités commerciales suivantes : commerce de boissons, de traiteurs, de vêtements, de carburant, de photos, de vidéo, de baptêmes de piste (en passager ou au volant), de cours de pilotage.

La limite du niveau sonore maximal de chaque véhicule est fixée, en semaine, en fonction du nombre de véhicules présents sur le parking : **107 dB jusqu'à 3 véhicules, 104 dB jusqu'à 20 véhicules, 102 dB jusqu'à 40 véhicules, 100 dB au-delà. Les samedis, les dimanches, les jours fériés et les lundi soirs, la limite du niveau sonore maximal est fixée à 100 dB. Sur le Circuit Ecole 1.1 km, la limite du niveau sonore maximale est fixée à 100 dB.** Le niveau sonore de chaque véhicule est contrôlé avant de pénétrer sur la piste de façon statique à 50 cm de l'échappement, selon un angle de 45° et à un **régime moteur égal à 60% du régime maximum**. Aucune tolérance ne sera admise pour les véhicules modernes, sauf pour les véhicules immatriculés, conformes au Code de la Route et équipés du silencieux d'origine et conforme (non modifié). Une tolérance de 3 dB est accordée uniquement aux véhicules de collection **qui ne peuvent adapter de silencieux adéquat**: ils tourneront alors par groupe de 3 dans une série à part. Les camions, les side-cars et les kartings de compétition sont interdits sur la piste. Toute personne ne respectant pas le présent règlement intérieur ou ayant un comportement dangereux sera immédiatement exclue du circuit sans aucun remboursement possible.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » : Date : Signature :

ATTENTION RAPPEL CONSIGNES EQUIPEMENT PILOTE ET PASSAGER :

- **Pour les véhicules sans arceau ou avec demi arceau 4 points de fixation**
Le port du casque jet ou intégral homologué est obligatoire pour le pilote et le passager.

-**Pour les véhicules avec un arceau cage 6 points de fixation.**

Equipement obligatoire pour le pilote et le passager : casque jet ou intégral homologué avec fixations HANS, port du Hans, combinaison, chaussures et gants homologués

Sans cet équipement, l'accès en piste vous sera refusé

Conditions spéciales pour les journées TRACKDAY Anneau du Rhin : elles permettent pour les initiés de profiter d'au moins 2 heures de piste, avec des voitures de route ou des machines préparées de compétition. Les journées TRACKDAY Anneau du Rhin ne sont pas des manifestations, et ne nécessitent pas de supplément pour pénétrer dans l'enceinte du circuit. L'entrée dans l'enceinte se fera par le Portail EST (entrée traditionnelle du circuit). La présentation de la carte grise et de l'attestation d'assurance n'est pas obligatoire pour les voitures de compétition. Véhicules et pneus : libres sauf : les monoplaces (et autres voitures à roues découvertes) sont interdites. Durée de roulage non garantie : la session s'arrêtera à l'heure prévue d'interruption, quelque soit le temps perdu durant les éventuelles interventions. Attention ! Lire attentivement les CONSIGNES ci-dessous : Consignes pour accéder au circuit : • N'oubliez pas votre casque. • Entrez dans l'Anneau du Rhin après 8h30 • Passez au bureau d'inscription pour effectuer les formalités administratives et récupérer le sticker et les bracelets pilote • Présentez-vous au briefing Consigne de sécurité en piste : • Suivez rigoureusement les règles de sécurité du Règlement Intérieur du circuit (voir sur le formulaire « Abandon de recours »). • Un seul passager autorisé uniquement. • Une fois en piste, faite un 1er tour modéré pour faire connaissance avec le circuit. • Regardez très souvent dans vos rétroviseurs pour laisser passer les véhicules plus rapides • Dépassement : le pilote le plus lent a la priorité et garde la trajectoire, c'est le plus rapide qui doit sortir de la trajectoire pour dépasser. • Le Drift et toutes les sortes de conduite dangereuses (pour les autres ou pour vous-même) sont rigoureusement interdits. • En cas de drapeau jaune (ou feux jaune) : il y a un danger, ralentissez immédiatement • En cas de drapeau rouge (ou feux rouge) : il y a un accident, ralentissez immédiatement, finissez le tour au ralenti et préparez-vous à vous arrêter. • Le non-respect de ces consignes entraînera l'exclusion immédiate sans remboursement.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » :

Date :Signature :

ANNEAU DU RHIN

Tél : 03.89.49.99.02

www.anneau-du-rhin.com

F- 68127 BILTZHEIM

Fax : 03.89.49.99.05

contact@anneau-du-rhin.com

EQUIPEMENT PILOTE ET PASSAGER OBLIGATOIRE
Pflichtausrüstung des PILOTEN und des BEIFÄHRERS

Selon l'évolution du règlement imposé par la FFSA / Die FFSA schreibt folgende neue Regel vor

*Pour les véhicules sans arceau ou demi arceau
- 4 points de fixation :*

*Wenn Fahrzeug ohne Überrollbügel oder halber
Ü.bügel*

- 4 Befestigungspunkte
-



*Alors uniquement
Casque Jet ou Intégral homologué
obligatoire :*

*Dann nur obligatorischer zertifizierter
JET-Helm oder Integralhelm :*



*Pour les véhicules avec arceau cage
- 6 points de fixation ou monoplace /
Sport - prototype :*

*Wenn Fahrzeug mit Überrollkäfig :
- 6 Befestigungspunkte oder Einsitzer /
Sport-Prototyp*



*Alors tenue compétition obligatoire
Casque Jet ou Intégral avec Hans + combinaison +
gants + chaussures homologuées :*

*Dann obligatorische Rennausrüstung
JET-Helm oder Integralhelm mit Hans +
zertifizierter Anzug
+ Handschuhe + Schuhe :*



L'Anneau du Rhin propose de vous louer casque + Hans pour 50€ TTC/ Jour + caution.

Attention nombre limité ! (Également disponible à l'achat)

**L'Anneau du Rhin verleiht eine begrenzte Anzahl an Helmen + Hans. 50 € / Tag + Kaution
(Auch käuflich erwerblich)**

Notre sélection de petits plats....

PIZZA « Monza »

La Reine :	Tomates, mozzarella, jambon, champignons <i>Tomate, Mozzarella, Schincken, Champignons</i>	8.50€
La 4 Saisons :	Tomates, mozzarella, champignons, poivrons, artichauts <i>Tomate, Mozzarella, Champignons, Paprika, Artischocken</i>	8.50€
La Paysanne :	Tomates, mozzarella, lardons, oignons, origan <i>Tomate, Mozzarella, Speck, Zwiebel, Origan</i>	8.50€
La 4 Fromages :	Tomates, mozzarella, chèvre, reblochon, bleu <i>Tomate, Mozzarella, 4 Sorten Käse</i>	9.00€
La Merguez :	Tomates, mozzarella, merguez, poivrons, origan <i>Tomate, Mozzarella, Merguez, Paprika, Origan</i>	8.50€
La Salami :	Tomates, mozzarella, lardons, salami <i>Tomate, Mozzarella, Speck, Salami</i>	8.50€
La Marguarita :	Tomates, mozzarella <i>Tomate, Mozzarella</i>	8.00€
La Aloha :	Tomates, mozzarella, poivron, jambon, ananas <i>Tomate, Mozzarella, Peperonni, Schincken, Ananas</i>	9.00€

FLAMMEKUCH « Anneau du Rhin »

La Traditionnelle :	Crème, oignons, lardons <i>Crème fraîche, Zwiebel, Speck</i>	8.00€
La Gratinée :	Crème, oignons, lardons, emmental <i>Crème fraîche, Zwiebel, Speck, Emmental</i>	8.50€
La Forestière :	Crème, oignons, lardons, champignons, emmental <i>Crème fraîche, Zwiebel, Speck, Champignons, Emmental</i>	8.50€

BURGER « Daytona »

Burger :	Steak, tomate, cornichon, servi avec des frites <i>Steak, Tomate, Gurke, Pommes</i>	8.50€
Cheese Burger :	Steak, tomate, cornichon, double cheese, servi avec frites <i>Steak, Tomate, Gurke, doppelt Cheese, pommes</i>	9.00€
Steak haché :	Steack haché + frites <i>Steak + Pommes</i>	9.00€

SAUCISSE / WURSCHT « Nürburgring »

Saucisse :	Saucisse grillée + frites <i>Bratwurst + Pommes</i>	8.50€
-------------------	---	--------------

PASTA « Imola »

Penne :	Sauce : Tomate, Bolognaise ou / oder Pesto <i>Tomate, Mozzarella, Peperonni, Schincken, Ananas</i>	7.50€
----------------	--	--------------

FRITES / POMMES « Spa Francorchamps »

Barquette 200 g :	frites <i>Pommes</i>	4.00€
--------------------------	--------------------------------	--------------